

Procès-verbal de la 1^{re} réunion ordinaire de l'année scolaire 2025-2026 du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 01 octobre 2025 à l'école Hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée.

PRÉSENCES :

M. Daniel Jean	élève du DEP Cuisine
M. Guillaume Ouimet	conseiller pédagogique centre Calixa-Lavallée
M. Jean-François Gosselin	représentant de l'organisme Le PÔLE
Mme Julie Beausoleil	enseignante d'Infographie
M. Patrick Gagnon	enseignant de Boucherie
M. Jean-Philippe Robert	conseiller pédagogique école Hôtelière

ABSENCES :

Mme Lucila Pino	représentante du Café bistro Pino – Alimentation
Mme Brunilda Reyes	représentante de l'organisme Les fourchettes de l'espoir
M. Adil Oussama Ghirane	élève du DEP Infographie

AUSSI PRÉSENT:

M. André Lacasse	directeur du centre Calixa-Lavallée
Mme Julie Brouillette	directrice adjointe du centre Calixa-Lavallée



1. Accueil

M. Lacasse souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur engagement au sein du conseil d'établissement. Il présente Mme Julie Brouillette, directrice adjointe du centre Calixa-Lavallée, et propose qu'elle soit présente pour assurer la prise de notes et, au besoin, remplacer la direction. Les membres du conseil d'établissement approuvent cette proposition.

2. Présences et quorum

Après avoir constaté le quorum, nous procédons à la rencontre.

Tour de table, M. Lacasse présente chacun des membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour. M. Lacasse demande d'annuler le point 14.1. Il est proposé par monsieur Ouimet, appuyé par monsieur Daniel Jean.

Adoption à l'unanimité. **Résolution : 01102025-01**

4. Nomination au poste de président(e)

M. Lacasse demande la nomination d'un président et explique les responsabilités liées à ce rôle. M. Ouimet propose la candidature de M. Gosselin, appuyée par M. Gagnon.

M. Gosselin accepte la proposition et est donc renommé à titre de président du conseil d'établissement. Adoption à l'unanimité. **Résolution : 01102025-02**

5. Nomination au poste de vice-président(e)

M. Gosselin explique le rôle du vice-président, précisant que cette personne remplacera le président en cas d'absence. M. Ouimet propose sa candidature, appuyée par M. Robert. M. Ouimet accepte et est donc nommé vice-président du conseil d'établissement. Adoption à l'unanimité. **Résolution : 01102025-03**





6. Nomination au poste de secrétaire

M. Lacasse propose Mme Julie Brouillette au poste de secrétaire du conseil d'établissement. En cas d'absence, Mme Julie Beausoleil assurera le remplacement. Adoption à l'unanimité. **Résolution : 01102025-04**

7. Adoption du procès-verbal du 28 mai 2025

M. Gosselin demande si tous les membres ont reçu le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2025. M. Lacasse offre une copie papier à ceux qui ne l'auraient pas. Il est précisé que la date inscrite dans l'en-tête du document doit être corrigée, puisqu'elle indique le 26 mars au lieu du 28 mai 2025. Le président invite les membres à signaler toute autre modification. M. Ouimet demande une légère correction au point 8.3.

M. Gosselin propose l'adoption du procès-verbal tel que corrigé, appuyé par M. Gagnon. Adoption à l'unanimité. **Résolution : 01102025-05**

8. Suivi du procès-verbal du 28 mai 2025

M. Lacasse fait un suivi concernant le point 6.1.A. Un enseignant du programme de boulangerie avait initialement proposé un projet de formation international, qu'il a ensuite annulé par courriel.

Concernant le point 6.1.B, demande un projet de stage à l'international pour le département de pâtisserie. Le conseil d'établissement avait accepté de recommander le stage sous condition de l'augmentation de ratios élève-enseignant. Le ratio initial demandé était de 2 enseignants pour seulement 8 élèves. À ce jour, aucune proposition d'augmentation du ratio n'a été présentée à la direction, ce projet ne pourra pas être réalisé.





M. Ouimet revient sur la question du financement du gala des finissants. M. Lacasse indique ne pas connaître le montant exact, mais précise que l'événement a été entièrement financé par la Fondation de la persévérance scolaire.

M. Gosselin fait un retour sur la relocalisation des locaux situés sur la rue Amos. Il mentionne avoir eu une rencontre avec M. Sébastien Noël, qui lui a exposé les enjeux liés au manque de locaux pour les élèves. Il souligne que le secteur jeune a un besoin urgent de classes supplémentaires, particulièrement à Montréal-Nord. Bien que la nouvelle école secondaire apporte un certain soutien, l'espace demeure insuffisant. M. Gosselin explique la notion d'obligation de fréquentation scolaire.

Le Ministère exige que tous les élèves de 16 ans et moins soient scolarisés, ce qui accentue la pression sur les infrastructures locales. Soutenant le besoin de conserver le département d'infographie à Montréal-Nord, il rappelle que plus les services sont éloignés, moins ils sont utilisés. Le maintien des services éducatifs à Montréal-Nord lui semble donc essentiel.

Un questionnement est soulevé concernant l'avenir du programme d'infographie une fois les classes modulaires retirées. M. Lacasse rassure qu'il ne soit pas question d'une fermeture du programme, mais bien une relocalisation.

Mme Julie Beausoleil indique que, selon les informations reçues, il ne sera pas possible de maintenir les classes modulaires en raison des permis municipaux. L'extension actuelle est valide jusqu'en juillet 2026.

M. Gosselin exprime le souhait d'être informé en tant que président du conseil d'établissement. Il estime que le Centre de services scolaire (CSS) devrait transmettre ces informations au conseil d'établissement, puisqu'elles concernent directement la collectivité.

Il propose d'ajouter un point statutaire au suivi de la relocalisation du programme d'infographie. La proposition est appuyée par M. Gagnon et Mme Julie Beausoleil.



Mme Beausoleil nomme que plusieurs PV ne sont pas sur le site internet. Elle demande le dépôt.

9. Dénonciation de conflit d'intérêts

M. Lacasse précise que cette situation concerne davantage le secteur communautaire ou industriel. Il ajoute que, en cas de conflit d'intérêts, un formulaire de déclaration volontaire doit être rempli.

10. Règles de régie interne, rencontres 2025-2026

M. Gosselin informe que les documents liés aux rencontres seront déposés dans l'espace Teams. Il précise que la régie interne, également disponible sur Teams, décrit le déroulement des rencontres, les procédures à suivre, les pouvoirs des membres ainsi que les modalités d'échange. Il invite les membres à consulter le document remis concernant la régie interne, et mentionne que celle-ci sera soumise au vote lors de la prochaine rencontre.

M. Lacasse indique que cinq rencontres du conseil d'établissement sont prévues à 17h00, au Max Rupp :

- 19 novembre
- 28 janvier
- 25 mars
- 03 juin

M. Gagnon demande si les deux représentants du personnel sont nommés ou élus.

M. Lacasse répond que des feuilles d'inscriptions étaient affichées à la première journée pédagogique pour permettre aux membres de choisir leur implication au sein des différents comités, et que seuls deux noms y figuraient : M. Ouimet et M. Robert.

M. Gosselin suggère d'ajouter à la régie interne une section précisant la procédure de

nomination ou d'élection des membres du conseil d'établissement. Il rappelle que le mandat est d'une durée d'un an.

M. Lacasse explique les différences entre les secteurs jeunes et adultes. Il mentionne que des affiches ont été placées pour encourager les élèves à s'impliquer, ce que M. Daniel Jean confirme avoir observé. M. Lacasse ajoute que des commerçants ont également été sollicités pour participer au conseil d'établissement, via les réseaux sociaux, mais qu'aucune manifestation d'intérêt n'a été reçue. M. Gosselin souligne qu'il serait pertinent de réfléchir à des moyens de mobilisation.

11. Formation des membres

M. Lacasse rappelle que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (LIP), chaque membre du conseil d'établissement doit suivre une formation obligatoire avant de s'impliquer. Le lien vers cette formation est disponible dans l'ordre du jour.

M. Gagnon demande de vérifier si le lien fourni mène à la bonne version et s'il est toujours à jour.

M. Gosselin réitère que cette formation est une obligation pour tous les membres.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire#c165695>

12. Période de questions du public

M Gosselin dit qu'il n'y a pas de question pour ce soir.

13. Points en informations :

13.1- Mot du représentant des élèves : M. Daniel souhaite mieux comprendre le fonctionnement du conseil d'établissement et s'informer sur les possibilités



d'implication dans la vie étudiante. Il aimerait savoir comment un projet peut être développé et quelles sont les initiatives ou ressources offertes par l'école.

13.2- Mot d'un représentant des enseignants : Mme Julie Beausoleil rapporte que des enseignants ont exprimé des inquiétudes concernant l'avenir du programme d'infographie. Le département est préoccupé par le manque d'information pour la suite des choses, d'autant plus qu'il ne reste que neuf mois avant la fin de l'extension des classes modulaires, prévue pour juillet 2026. Elle souligne l'importance d'obtenir rapidement des précisions sur la suite des choses.

M. Lacasse indique qu'il comprend les inquiétudes exprimées par les enseignants concernant la relocalisation du programme d'infographie. Il mentionne qu'il interpelle régulièrement la direction de réseau afin d'obtenir des plus information. Il soutient qu'il informera de tous nouveaux développements confirmés.

M. Gosselin suggère d'envoyer un communiqué à la direction générale pour solliciter des précisions sur le dossier. Il se charge de cette démarche et propose également d'inviter un représentant de la direction de réseau à une prochaine rencontre du conseil d'établissement, soulignant que cet enjeu dépasse le cadre scolaire et touche l'ensemble du quartier.

13.3- Mot du représentant du personnel non-enseignant

M. Ouimet revient sur le point 8 du dernier procès-verbal concernant le journal étudiant. Il informe qu'un sondage a été réalisé auprès de toutes les classes des programmes DEP à l'aide d'un formulaire Forms, afin de choisir le nom du journal. Il a également sollicité l'implication d'élèves intéressés à jouer le rôle de journalistes et à mettre en valeur leurs talents. Le nom du journal a été sélectionné est donc : « La voix du centre ». À ce jour, 16 élèves ont manifesté leur intérêt pour devenir journalistes étudiants. Un groupe Teams a été créé pour faciliter la





coordination, et un gabarit de journal a été proposé. L'objectif est de publier un journal étudiant chaque saison.

M. Lacasse souligne que ce projet est directement lié au Projet éducatif et félicite les membres impliqués. Huit personnes participent activement au développement du projet de vie étudiante.

M. Robert revient sur les projets à l'international mentionnés au point 6, qui ne pourront finalement pas avoir lieu. Il souligne que ces initiatives représentaient une belle opportunité de promotion pour le centre et exprime le souhait de mieux comprendre comment de tels projets pourraient être rendus réalisables à l'avenir.

Il informe également qu'une foire de l'emploi se tiendra le 28 octobre de 13h00 à 16h00, durant laquelle des partenaires viendront présenter leur entreprise. Cette activité vise à soutenir les élèves dans leur recherche d'emploi. Plusieurs grandes entreprises seront présentes. Il demande si les élèves du jour pourraient terminer leur journée plus tôt pour y participer, et si ceux du soir pourraient arriver plus tôt.

M. Lacasse revient sur le point 6 et précise que ces projets lui tiennent à cœur. Il mentionne que le Secrétariat général a rappelé les politiques encadrant les stages à l'international, et que l'un des principaux enjeux demeure le ratio élèves-enseignants.

13.4- Mot du représentant des entreprises

Aucun membre présent.

13.5- Mot du représentant des groupes socioéconomiques/communautaires

M. Gosselin souligne qu'au cours des derniers mois, un grand nombre de demandeurs d'asile en sont arrivés sur le territoire de Montréal-Nord. Il mentionne





que, malgré la bonne volonté de la communauté, les services disponibles ne suffisent pas à répondre adéquatement aux besoins.

Il informe que le 28 octobre à 17 h, la table de quartier organisera un débat réunissant trois candidats à la mairie. Il annonce également qu'Insertèque <https://insertech.ca/?srsltid=AfmBOoprRMZJ3AzRKVJCwoN5YfEqS-n5hbwJT09ynYI2YW3EFLSqWkHe> sera présent à Montréal-Nord le 18 octobre, à la Maison de la culture et communautaire, pour offrir un service gratuit de réparation d'ordinateurs. M. Gosselin rappelle que le Plan de développement social inclut une action spécifique visant la réussite éducative des élèves de Montréal-Nord.

Enfin, il mentionne l'ouverture récente d'un nouveau CLSC, désormais situé sur le boulevard Henri-Bourassa Est.

13.6- Mot de la direction

M. Lacasse mentionne que le début de l'année scolaire a été marqué par des défis liés aux directives ministérielles et aux enjeux d'immigration, principalement les règles d'attribution de permis d'études affectant les nouvelles inscriptions.

Il ajoute que le ministère de l'Éducation a établi des cibles budgétaires. Cette année, il sera donc nécessaire de surveiller et de contrôler les dépenses, notamment par une réduction des achats de matériel. Une autre mesure envisagée concerne les équivalents à temps complet (ETC), bien que les détails restent à préciser. M. Lacasse indique que la situation est difficile, particulièrement dans les programmes comme l'infographie, où plusieurs groupes entraient habituellement à la rentrée. Cette année, un seul groupe, incomplet, a été formé. Le même constat s'applique au programme de cuisine.

Une campagne promotionnelle est en cours pour encourager le recrutement. Une série de photos sera utilisée sur les réseaux sociaux pour appuyer cette initiative.





M. Lacasse souligne les efforts déployés par l'équipe d'infographie en lien avec le déménagement. Il reconnaît l'épuisement vécu par les membres et exprime le souhait d'obtenir des informations concrètes afin de les rassurer et de réduire le stress lié à l'incertitude.

Il annonce l'arrivée prochaine d'élèves en visites, en provenance de Lyon, France. Ces jeunes, issus d'un centre spécialisé en alimentation, viendront se former à l'école Hôtelière pour découvrir les techniques et pratiques locales.

M. Gosselin soulève une question concernant le programme de lancement d'entreprise, qui représentait une grande partie des élèves du centre. M. Lacasse indique que l'ASP Lancement d'entreprise est toujours non disponible.

M. Gagnon demande pourquoi ce programme a été fermé. M. Ouimet rappelle qu'une enquête ministérielle a été menée par le MEQ. Bien que l'UPAC ait été mandaté, aucun ne reproche à ce jour pour Calixa-Lavallée.

Enfin, M. Lacasse mentionne qu'un projet de concomitance est possiblement en développement avec le programme d'infographie. Une consultation auprès du CPEPC est en cours.

13. Point en consultation :

Retirer en début de rencontre

14. Correspondance

Rien





15. Divers

M. Daniel Jean demande s'il serait possible, comme cela a été fait précédemment, de participer à un projet d'échange à Lyon. La direction répond qu'il s'agit d'un projet d'échange qui nécessite l'initiative et la mobilisation d'enseignants pour sa mise en place. Elle précise que les demandes respectent les politiques du Centre de services scolaire (CSS).

16. Clôture

La rencontre est levée à 19 h 07. La proposition de clôture est faite par M. Daniel Jean et appuyée par M. Ouimet. Adoption à l'unanimité. **Résolution : 01102025-06**

Le président

Monsieur Jean-François Gosselin

La secrétaire

Madame Julie Brouillette

